Cartigny

Commune de Cartigny, canton de Genève

Photo aérienne david&kathrin, 2020, © OFC Berne

Village d'enfance de Charles Pictet de Rochemont, négociateur du statut de neutralité de la Suisse, Cartigny se déploie dans un magnifique cadre paysager et surprend par son aspect verdoyant, ses trésors architecturaux et ses chemins enchevêtrés qui contribuent au caractère intimiste et pittoresque des lieux. L'importance nationale du site résulte de l'implantation du bâti au cœur de terres cultivables se déployant à l'extrémité d'un plateau dominant les berges du Rhône et de la présence d'espaces-rues dans le noyau historique d'une grande richesse et variété. Le classement national de Cartigny se justifie également au vu d'un bâti de grande valeur aux typologies diverses qui compte un somptueux château néoclassique, un temple du XVIIIe siècle, des campagnes et des fermes dans la tradition régionale comptant parmi les plus remarquables du canton.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC

De plus amples informations sont disponibles sous **map.geo.admin.ch.** La documentation photographique complète est uniquement accessible en ligne.

Légende des éléments graphiques

Inventaire

Catégorie d'agglomération

- Ville
- Village urbanisé
- Hameau
- Petite ville, bourg
- Village
- Cas particulier

Site construit

Qualités

Qualités de situation
Valeur topographique et degré d'urbanisation du site

Qualités spatiales
Valeur spatiale intrinsèque à chaque partie de site et intensité des relations spatiales entre les différentes parties de site

Qualités historico-architecturales
Valeur historico-architecturale des différentes parties de site et lisibilité des phases de croissance du site

Classification

- Qualités exceptionnelles
- Hautes qualités
- Certaines qualités
- Pas de qualités particulières

Partie de site

Qualités

Qualités spatiales
Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés

Qualités historico-architecturales
Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés

Classification

- Qualités exceptionnelles
- Hautes qualités
- Certaines qualités
- Pas de qualités particulières
- Qualités non-évaluées

Objectif de sauvegarde

Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance
Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre

Objectif de sauvegarde B
Sauvegarde de la structure

Objectif de sauvegarde C
Sauvegarde du caractère

Partie de site sensible

Observation

- Façonne la partie de site
- Se différencie du reste de la partie de site
- Affecte la partie de site

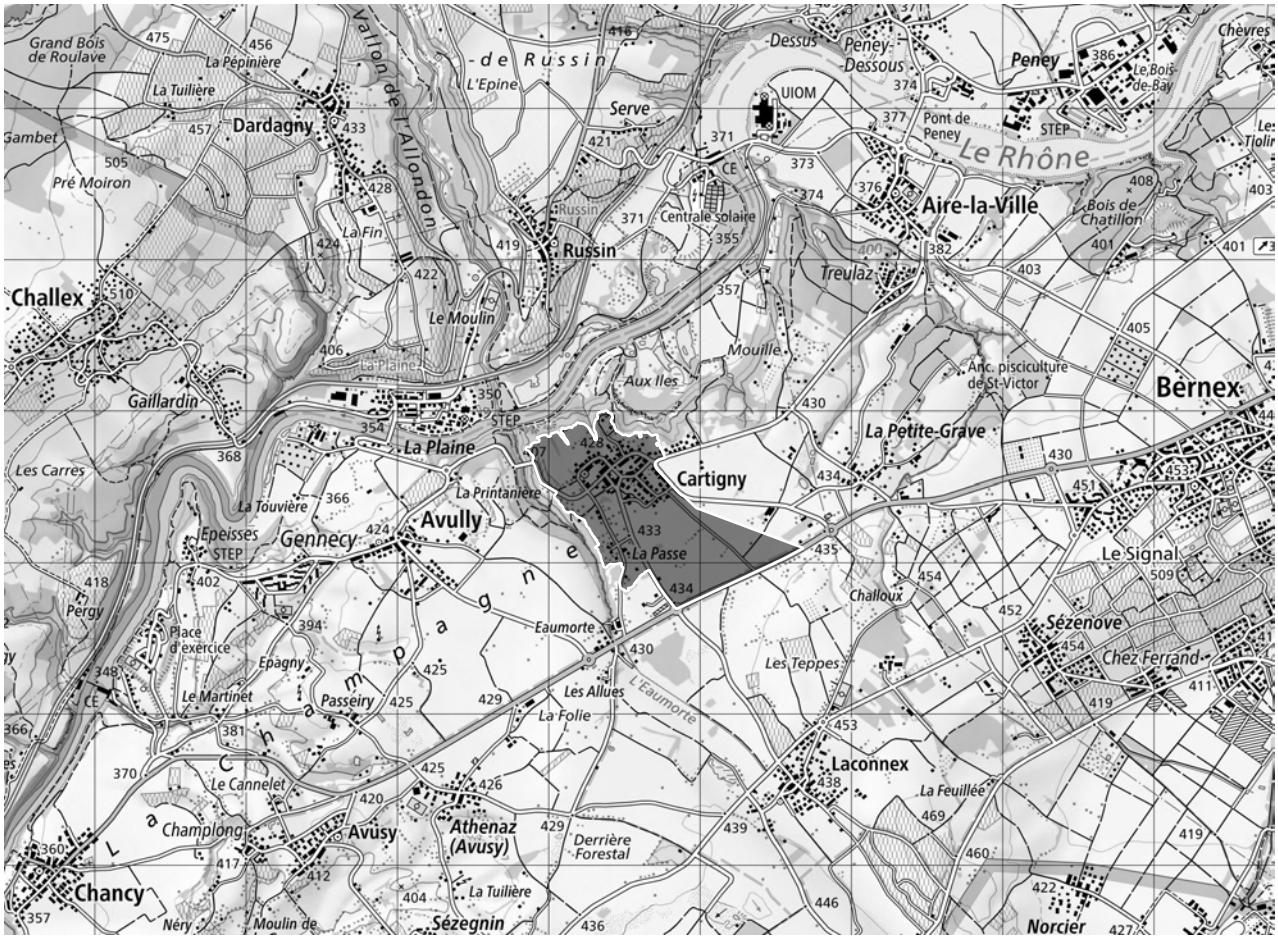

Base : carte nationale 1 : 50 000, 2015

Qualification

Qualités de situation ■■□□

Certaines qualités de situation justifiées par l'implantation du bâti au cœur de terres cultivables s'étendant sur un plateau délimité par les berges boisées du Rhône au nord et du Nant des Crues à l'ouest ; situation qui confère au site des qualités paysagères élevées et garantit de remarquables échappées vers le panorama alentour. Qualités diminuées par le développement résidentiel au sud et à l'est du noyau historique qui a détruit l'espace marquant historiquement la séparation entre ce dernier et le domaine de La Bergerie.

Qualités spatiales ■■□□

Certaines qualités spatiales justifiées par des espaces-rues riches et diversifiés grâce à l'alternance de vides et de pleins due à l'implantation variée du bâti tantôt à front tantôt en retrait de rue et par la présence d'avant-cours, de cours, ainsi que de jardins et de potagers s'assemblant parfois pour former de larges surfaces verdoyantes qui structurent le tissu bâti. Qualités soulignées par la bonne définition de l'espace-rue grâce à quelques groupements bâtis plus compacts et aux nombreux arbres, haies, murs et murets souvent végétalisés. Qualification moyenne à cause de la disparition grandissante des espaces verts et de la transformation irrespectueuse de la substance existante de certains espaces libres au profit de places de stationnement ou de terrasses.

Qualités historico-architecturales ■■■□

Hautes qualités historico-architecturales en vertu des bâtiments ruraux typiques de la région et datant des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles et d'un grand nombre d'éléments individuels de valeur, tels que le château au décor néoclassique, le temple d'inspiration baroque et les maisons de campagne des XVIIe et XVIIIe siècles. Qualités du noyau historique diminuées par le nombre considérable de petites interventions inadaptées par rapport à la substance existante et par la construction, dès la deuxième moitié du XXe siècle, de bâtiments à l'emplacement d'espaces initialement libres dans le noyau historique ou en bordure immédiate de ce dernier.

Développement de l'agglomération

Ancienne terre du prieuré Saint-Victor, Cartigny fut disputé durant des siècles par les Genevois, les Bernois, les Savoyards et les Français avant d'être rattaché définitivement à Genève en 1754. Au même siècle, le village agricole devint le berceau de grandes propriétés de campagne, qui vinrent compléter le tissu historique et contribuèrent au développement économique et culturel du site. Suite à un long siècle de dépeuplement entraîné par la diminution progressive de l'agriculture, Cartigny accueillit dès l'après-guerre de nombreux nouveaux habitants. La commune, ayant perdu en large mesure sa vocation agricole, comptait fin 2018 près de 750 habitants.

Cartigny se situe à l'extrémité nord du plateau de la Champagne, au sommet des falaises du Rhône, situation qui lui confère des qualités défensives naturelles. Des fouilles archéologiques ont attesté l'occupation des lieux à l'époque romaine. La première trace écrite de Cartigny, sous la forme latine « Cartiniacum », remonte à l'acte de concession des terres des comtes de Genève au prieuré de Saint-Victor en 1220. Une maison forte, siège de la résidence du châtelain, est attestée dès 1351 au nord-est du noyau historique. Elle servait également de résidence secondaire au prieur et de prison. L'ancienne église dédiée à Saint-Georges, située à l'emplacement de l'actuel temple, est attestée dès 1412.

Après le démantèlement du prieuré à la Réforme, les droits sur les anciennes terres de Saint-Victor revinrent – avec l'aide des Bernois – aux Genevois, qui y imposèrent le protestantisme. La souveraineté genevoise fut remise en cause tout au long des XVIe et XVIIe siècles par la menace savoyarde qui pesait sur Cartigny, en particulier sous la forme de pillages des récoltes (céréales, fruits) et du vin. Cartigny fut définitivement rattaché à Genève en 1754 par le Traité de Turin, qui régit le partage territorial de la rive gauche du Rhône.

Le nouveau tracé des frontières de la République de Genève favorisa le rapprochement entre la campagne et la ville. Une hausse démographique fut enregistrée dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Parmi les nouveaux venus se trouvaient d'illustres familles patriciennes genevoises en quête de quiétude à la campagne et de nouvelles sources de revenus. La famille Pictet contribua largement au développement de la localité, notamment par la construction en 1757 du château, à l'emplacement d'un précédent domaine, dans lequel grandit l'éminent homme politique Charles Pictet de Rochemont, négociateur de la délimitation du canton de Genève et du statut de neutralité de la Suisse. Le chantier du château signa le point de départ d'une période de prospérité à Cartigny qui s'étendit de la seconde moitié du XVIIIe siècle au début du XIXe siècle, surmontant les remous causés par l'occupation française et par la réorganisation territoriale au lendemain du rattachement à la Confédération. Durant cette période, l'apparence du village fut transformée par une série de projets. Parmi les plus significatifs comptait la construction du domaine de La Bergerie par deux horlogers associés. Le domaine accueillit d'abord un élevage de vers à soie, puis de moutons mérinos, avant de devenir l'un des premiers dans le canton à employer des machines agricoles au début du XIXe siècle. Les autres projets concernaient la reconstruction du temple sur les fondations de l'église médiévale Saint-Georges, la mise au goût du jour des maisons de maître et la construction des trois fontaines sur le tracé du cours d'eau aujourd'hui couvert, ainsi que celle de l'école-mairie en 1838. Durant cette période, le château fut agrandi et décoré selon les canons néoclassiques voulus par son nouveau propriétaire venu de Russie. Une volonté d'ouverture devint manifeste à la fin du XIXe siècle par la construction en 1873 d'un viaduc facilitant l'accès à Avully et à la rive droite, ainsi que par la mise en service du tram reliant Genève à Chancy en 1890.

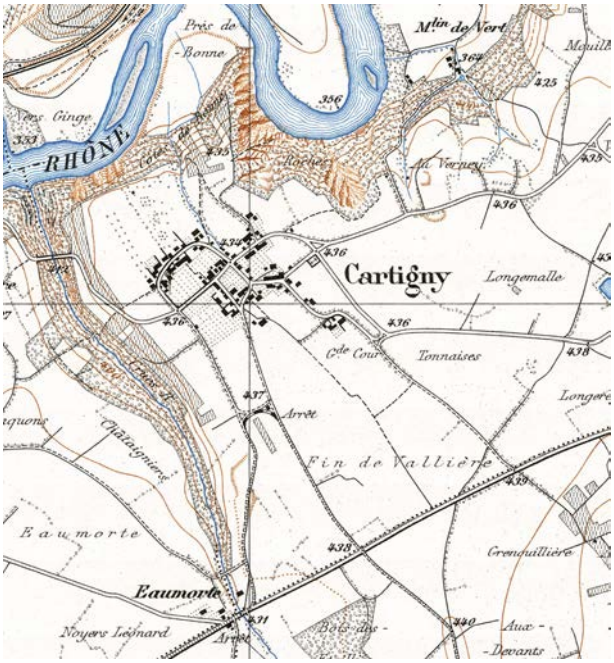

Carte Siegfried 1 : 25 000, 1897

Sur la première édition de la carte Siegfried de 1897, la disposition caractéristique du réseau viaire en structure d'étoile est déjà bien visible. Le bâti se concentre le plus souvent aux croisements des routes, formant parfois des rangées. Le tissu bâti, de trame lâche, présente de nombreux espaces libres. Les espaces environnants sont encore largement intacts.

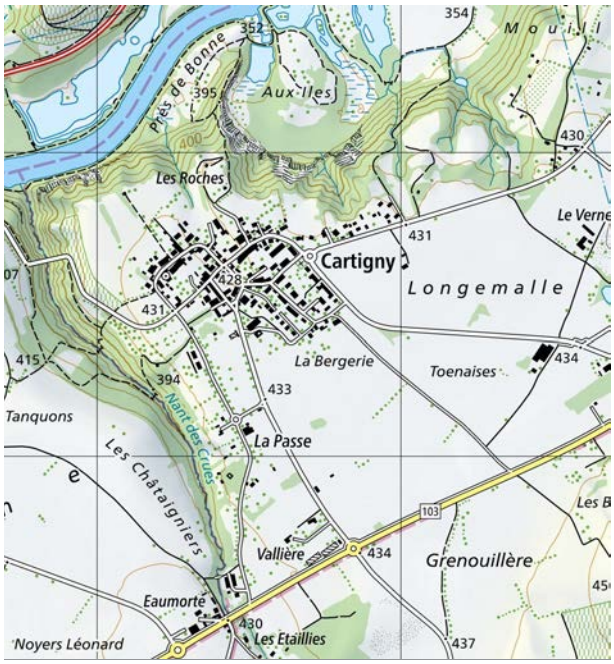

Carte nationale 1 : 25 000, 2015

En 1943 fut creusé un canal de fuite rectiligne pour le barrage de Verbois, en amont de Cartigny, qui couvre aujourd'hui près de 15 % de la consommation d'électricité du canton. Ceci eut pour conséquence l'abandon d'un méandre, qui se transforma en mare stagnante, à l'origine de l'actuelle réserve naturelle du Moulin de Vert. Les espaces non bâtis dans le noyau historique furent progressivement comblés dès le XXe siècle pour aboutir à la trame plus dense qu'on lui connaît aujourd'hui. Après un siècle de dépeuplement, le nombre d'habitants remonta vers les années 1930 et connut un véritable pic dans les années 1980, dont témoigne la construction du quartier résidentiel et communautaire à l'est et au sud du noyau historique. Cartigny comptait fin 2018 près de 750 habitants. Bien que le village ne remplisse plus sa vocation agricole d'origine et que la majorité des habitants actifs travaillent en ville, les secteurs primaire et secondaire offrent encore près de 30 % des emplois de la commune.

Le site actuel

Cartigny est implanté sur un plateau délimité par le Rhône au nord et le vallon du Nant des Crues à l'ouest. Le noyau historique (1), de trame relativement lâche, repose sur un réseau viaire en structure d'étoile rythmé par des espaces verts. Il intègre le château au décor néoclassique (3) au sud-ouest et le groupement plus compact près du temple (2) au nord-ouest. Une petite extension résidentielle (4), amorcée au début du XXe siècle, prolonge le tissu bâti à l'est. Elle est enclavée dans le développement résidentiel et communautaire de la seconde moitié du XXe siècle (5) qui compromet la silhouette du noyau historique vu du sud et de l'est. Cette extension s'étire au sud-est jusqu'au domaine de La Bergerie datant du XVIIIe siècle (6), à l'origine isolé. Des logements (8), dont les premiers datent des années 1980, sont implantés très proches du noyau historique au nord. Les espaces environnants (7), constitués de jardins, de vergers, de prés, de champs coupés de cordons boisés et d'un petit vignoble, se prolongent au nord jusqu'aux falaises du Rhône et s'étendent au sud sur le plateau jusqu'à la route de transit. Ils offrent d'intéressantes vues sur le panorama marqué des chaînes de montagnes du Jura et du Salève ainsi que sur le bâti, qui est par endroits protégé du regard par des arbres centenaires.

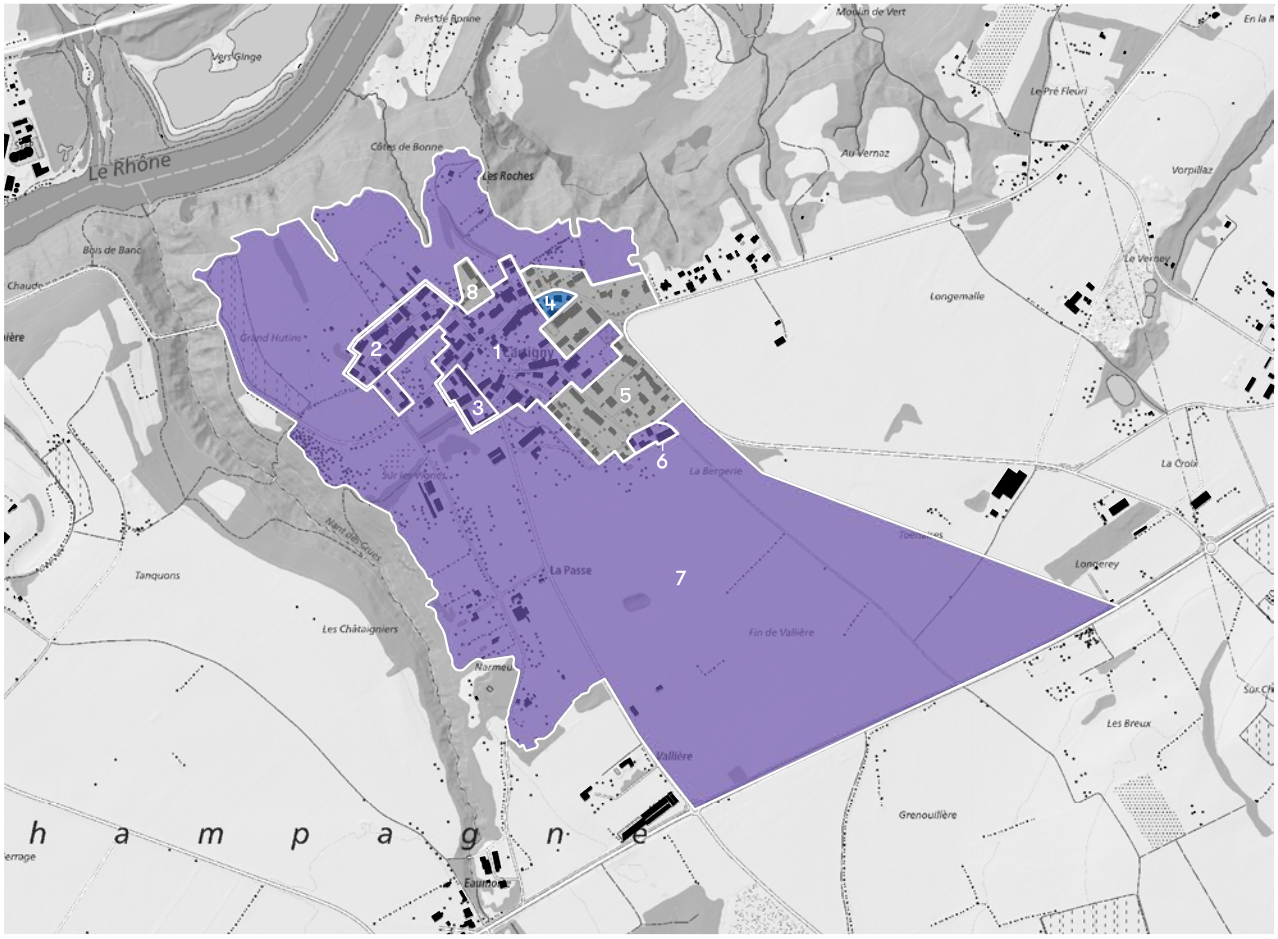

Base : swissTLM 1 : 15 000, édition 2019, état de mise à jour 2015

Parties de site

1 **Noyau historique** — Tissu bâti reposant sur un réseau routier en structure d'étoile, trame lâche, parfois plus dense aux croisements, maints espaces verts ; maisons, fermes, campagnes, château, princ. deux à trois niveaux, princ. XVIIe/XVIIIe s. ; diverses interventions

Objectif de sauvegarde A

2 **Groupement autour du temple** — Partie compacte et particulièrement bien conservée du noyau historique, maisons de campagne, fermes, temple, anc. cure, implantés linéairement des deux côtés de la chaussée, princ. XVIIe/XVIIIe s., parfois fondations XVIe s.

Objectif de sauvegarde A

3 **Château de Cartigny** — Corps de logis néoclassique entre cour et jardin, deux pavillons d'entrée, 1757, transf. 1802-1804, 1935 ; dépendances, XVIIIe s./2e m. XXe s., rén. années 2000, ; act. siège d'une association philanthropique

Objectif de sauvegarde A

4 **Maisons** — Deux habitations simples ou une mitoyenne, deux niveaux, toits en bâtière, respectivement déb. XXe s./années 1980

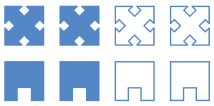

Objectif de sauvegarde B

5 **Développement résidentiel et communautaire** — Villas et locatifs s'élevant jusqu'à trois niveaux, entourés de grands jardins, dès 2e m. XXe s. ; école, 1993

Partie de site sensible

6 **Domaine de La Bergerie** — Maison de maître entre cour et jardin à la française, deux niveaux, toit à demi-croupes, décor en pierre de taille, deux dépendances, vers 1778, rest. 1959-1961, 1977/78 ; grange, déb. XIXe s.

Objectif de sauvegarde A

7 **Jardins et terres cultivables** — Couronne de jardins, parcs, potagers et vergers autour du bâti ; terres agricoles, prés et étroite parcelle de vigne

Objectif de sauvegarde A

8 **Habitations** — Logements de typologies diverses, deux niveaux, dès 1980

Partie de site sensible

Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

1 Noyau historique

Le noyau historique repose sur un réseau routier enchevêtré en structure d'étoile qui ne présente aucune hiérarchie particulière. Un espace vert central (1.1), protégé du regard par des arbres et des clôtures, forme le cœur du noyau d'où partent les différentes branches de la voirie. Les deux carrefours au nord et à l'est de cet espace vert offrent des perspectives dans différentes directions et sont marqués par deux des trois fontaines alignées le long de la rue (1.3). En d'autres points, la végétation et le tracé routier sinueux limitent les perspectives à travers le noyau. Orienté le plus souvent gouttereau sur rue et s'élevant principalement sur deux niveaux, parfois trois, le bâti est agencé selon une trame relativement lâche liée à la position souvent isolée des bâtiments agrémentés de jardins, de potagers, de vergers, d'avant-cours et de cours, délimités par des murs et des clôtures qui définissent fortement l'espace-rue. Quelques fermes sont toutefois réunies en rangées, rendant la trame plus dense à ces endroits (1.5, 1.7). Le bâti remonte en grande partie aux XVIIe et XVIIIe siècles, avec quelques fondations antérieures. Des maisons et des locatifs construits dès le milieu du XXe siècle sont implantés entre les bâtiments historiques, parfois à différents endroits très sensibles du noyau historique (1.2). De nombreuses interventions ont été effectuées sur la substance historique, qui s'en trouve parfois lourdement atteinte. Malgré cela, le noyau historique recense encore de très beaux exemples de fermes tripartites avec annexes rurales. Ces constructions présentent encore un certain nombre d'éléments caractéristiques de la région : structure en maçonnerie crépie, répartition fonctionnelle des travées, escaliers extérieurs, chaînes d'angle, encadrements et avant-toits débordants. Un groupement situé au nord-ouest (2), comprenant le temple reconstruit en 1772 (2.1), l'ancienne cure et des maisons de campagne, se différencie du reste du noyau historique par une trame plus dense et un meilleur état de conservation du bâti. Le somptueux château de Cartigny (3) au décor néoclassique et ses dépendances occupent l'extrémité sud-ouest du noyau historique. Les infrastructures

Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance

Appartient à la partie de site :

—

Inclut les parties de site :

2 3

Parties de site analogues/similaires :

—

communautaires, comme l'ancienne école de 1838 servant de jardin d'enfants (1.6), la salle communale de 1900 (1.8), la mairie abritée par une ancienne ferme transformée (1.9) et le cimetière (1.10) sont regroupées à l'est. Une grande partie du charme du noyau historique provient de la composante verte, concrétisé – au-delà des espaces verts mentionnés ci-dessus – par les façades et les murs végétalisés, les haies et les arbres qui s'avancent vers la chaussée (1.4, 1.11).

Qualités spatiales
Certaines qualités spatiales justifiées par une trame aux densités variées donnant lieu à des espaces-rues aux séquences diversifiées. Qualités diminuées par la disparition progressive et persistante des espaces de verdure au profit de nouvelles constructions et par la transformation des espaces intermédiaires sur rue, souvent recouverts d'asphalte ou d'autres matériaux étrangers au site pour servir de places de stationnement ou de terrasses.

Qualités historico-architecturales
Certaines qualités historico-architecturales au vu de la profusion d'éléments individuels de grande qualité datant principalement des XVIIe et XVIIIe siècles ; un château néoclassique, des maisons de campagne, des fermes concentrées typiques de la région au caractère rural bien conservé et un temple du XVIIIe siècle. Qualification moyenne en raison des maisons et des locatifs qui ont été insérés dès le XXe siècle dans les espaces restés libres, ainsi que par le nombre considérable d'interventions inappropriées sur la substance existante.

Signification
Signification importante en tant que noyau historique du site.

1.1 Jardins
Large espace vert formé par la réunion de jardins privés, amputé par une maison individuelle, milieu XXe s., et une maison mitoyenne, 2010

1.2 Maison mitoyenne
Habitation, deux niveaux, toit en bâtière avec avant-toit débordant, 2010, implanté à un endroit très sensible sur un des derniers espaces verts qui structurent le noyau historique

1.3 Fontaines
Trois fontaines couvertes constituées de doubles bassins en roche, alignées sur le tracé de l'anc. cours d'eau, 2e m. XVIIIe s., bassins vers 1835, surél. 1909, 1914, 1915

1.4 Grand marronnier
Arbre de taille considérable implanté en retrait de rue sur un parterre engazonné marquant un carrefour

1.5 Espace-rue dense et ouvert
Front simple de fermes concentrées, deux niveaux, toits en bâtière ou à croupes, parfois soutenus par des consoles, XVIIe/XVIIIe s., transf. en habitations XXe s. ; avant-cours asphaltées

1.6 Anc. école et mairie
Bâtiment, deux niveaux, toit en croupes, 1838 ; act. jardin d'enfants

1.7 Espace-rue dense et fermé
Double front de fermes, deux niveaux, toits en bâtière soutenus par des consoles, XVIIe/XVIIIe s., transf. en habitations XXe s. ; abords de la chaussée et cours revêtus de pavement

1.8 Salle communale ◫

Bâtiment de plan longitudinal, un niveau, toit à croupes retroussé, porche, encadrements et linteaux en briques, 1900, agr. années 1950/années 1980 ; parvis pavé et surél.

1.9 Mairie ▣

Anc. ferme tripartite avec escalier extérieur et toit à croupe, fin XVIIIe s., agr. et transf. en mairie 2003-2005

1.10 Cimetière ▣

Espace couvert de gravier et délimité de hauts murs, prob. dern. q. XVIIIe s. ; portail flanqué de deux platanes

1.11 Tilleul ▣

Arbre implanté sur un parterre de gazon triangulaire marquant une bifurcation

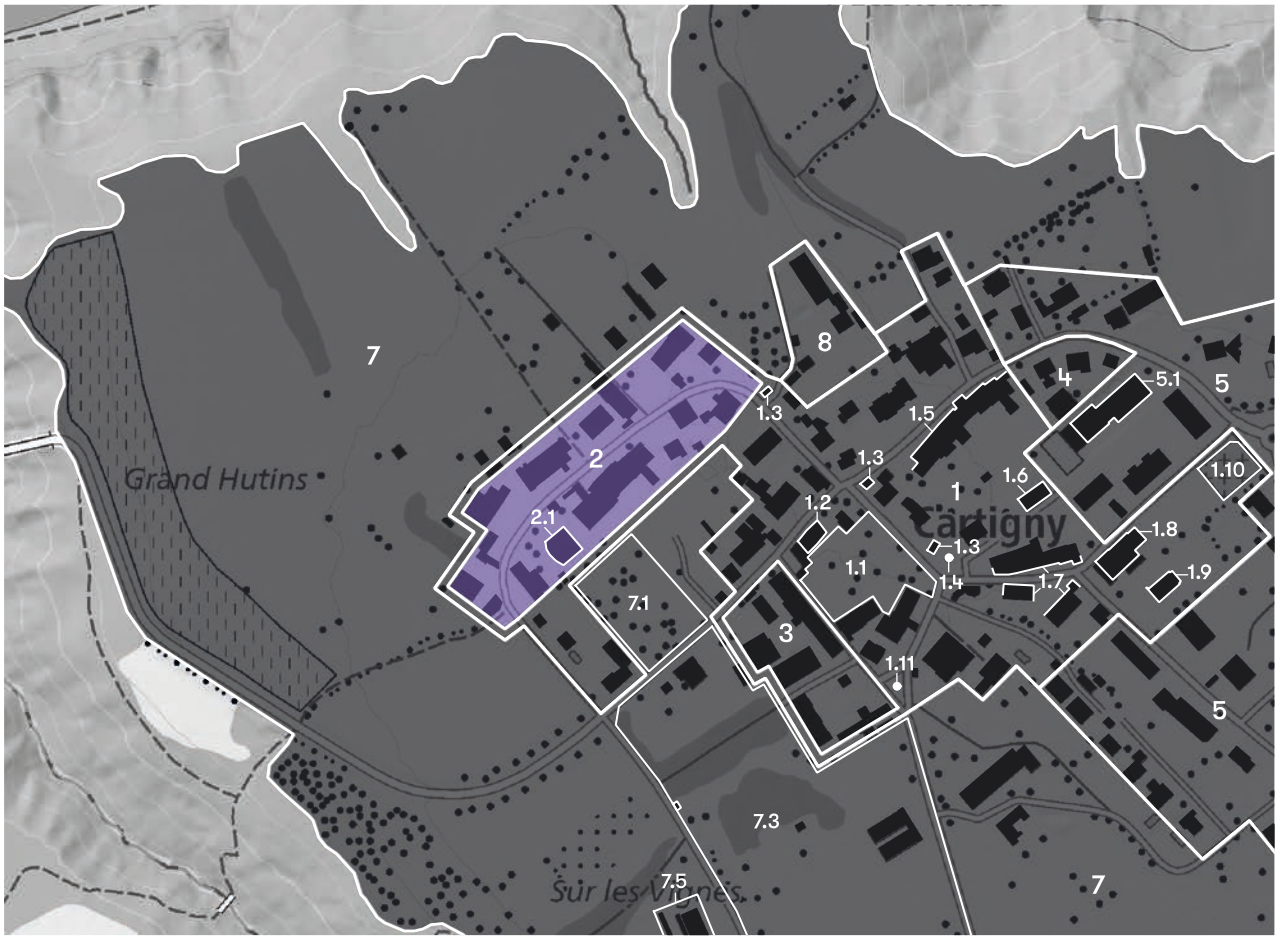

Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

2 Groupement autour du temple

Concentré au nord-ouest du noyau historique (1) auquel il appartient, le groupement de structure linéaire s'en différencie par une trame plus dense, un meilleur état de conservation et l'ancienneté de son bâti qui remonte parfois au XVIe siècle. Le bâti, disposé de part et d'autre de l'unique desserte qui le traverse, est le plus souvent en position isolée, à l'exception de quelques fermes réunies en rangées. Orientés généralement gouttereau sur rue, les bâtiments sont implantés la plupart du temps en retrait de rue, à des distances variées de la chaussée, précédés d'avant-cours, de cours d'honneur ou d'anciennes cours de travail, qui ont parfois conservé leur revêtement de sol d'origine. Ils sont le plus souvent délimités de portails et de murs qui, de concert avec quelques bâtiments placés à front de rue, confèrent un caractère particulièrement étroit à l'espace-rue, encore rétréci par la présence de places de stationnement le long de la chaussée. Le bâti se compose de fermes concentrées transformées en habitations, de deux maisons de campagne pourvues de cours et de grands jardins et d'un temple (2.1) au plan hémicyclique de typologie rare dans le canton. La toiture imposante de la maison de campagne à l'ouest, ainsi que la tour élancée de l'autre maison au centre, formée de plusieurs corps de bâtiments, façonnent fortement le groupement. La composante verte, bien présente ici, est rendue par les façades et les murs végétalisés, deux jardins et quelques arbres qui marquent l'espace-rue.

Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance

Appartient à la partie de site :

1

Inclut les parties de site :

—

Parties de site analogues/similaires :

—

Qualités spatiales

Hautes qualités spatiales justifiées par un espace-rue linéaire au caractère étroit canalisé par un certain nombre de portails et de murs et diversifié par la présence d'avant-cours, de cours d'honneur ou d'anciennes cours de travail. Qualités quelque peu diminuées par la transformation de certaines de ces cours pour servir de terrasses ou de places de stationnement.

Qualités historico-architecturales

Hautes qualités historico-architecturales justifiées par un bâti ancien, dont certaines fondations remontent au XVIe siècle, et riche, comprenant des maisons de campagne, un temple baroque au plan singulier et des fermes concentrées des XVIIe et XVIIIe siècles typiques de la région. Qualités légèrement diminuées par quelques transformations irrespectueuses par rapport à la substance existante.

Signification

Signification importante en tant que partie la plus ancienne et la mieux conservée du noyau d'origine.

2.1 Temple

Église réf. construite à l'emplacement de l'église médiévale Saint-Georges, plan hémicyclique intégrant sous le même toit la salle cultuelle et l'anc. presbytère, portail à fronton baroque, clocher, 1772, rest. 1817, 1945-1949, 1966/67 ; parvis revêtu de pavement et planté d'un tulipier

Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

3 Château de Cartigny

Le château de Cartigny s'inscrit dans la continuité du noyau historique, tout en s'en différenciant. Entouré de hauts murs, de haies et des nombreux arbres du parc au sud-ouest (7.3), le château n'est réellement visible qu'à travers la grille du portail au nord-est. Cette dernière offre un dégagement sur l'imposant corps de logis, qui est précédé d'une cour d'honneur flanquée de deux pavillons d'entrée et ponctuée d'une fontaine, au centre de laquelle trône une sculpture. Le corps de logis affiche un décor néoclassique employant des pilastres cannelés soutenant un entablement couronné d'une sculpture, des colonnes, des chaînes d'angles, des encadrements et des cordons de niveaux. Le domaine est prolongé au nord par des dépendances datant de différentes époques, dont certaines sont implantées à front de rue et dialoguent avec les fermes et les maisons placées à proximité immédiate.

Qualités spatiales

Hautes qualités spatiales au vu de la disposition en fer à cheval du corps de logis entre cour et jardin, des pavillons d'entrée et d'une partie des dépendances. Hautes qualités justifiées également par la cour d'honneur aménagée de parterres de gazon et de fleurs et d'une fontaine sculptée.

Qualités historico-architecturales

Hautes qualités historico-architecturales grâce au somptueux corps de logis de style néoclassique rénové dans les années 2000, qui compte parmi les plus précieuses maisons de maître du XVIIIe siècle dans la campagne genevoise, et grâce aux deux pavillons d'entrée, ainsi qu'à certaines dépendances. Qualités légèrement diminuées par certaines interventions inappropriées effectuées sur la substance historique.

Signification

Signification importante en tant que point d'entrée du noyau historique en venant du sud-ouest et comme témoin du développement du site au XVIIIe siècle.

Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance

Appartient à la partie de site :

1

Inclut les parties de site :

—

Parties de site analogues/similaires :

—

Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

4 Maisons

L'ensemble formé de trois maisons isolées prolonge le tissu bâti historique vers l'est et offre les prémices du développement amorcé dans cette direction dès la seconde moitié du XXe siècle (5).

Qualités spatiales
Certaines qualités spatiales justifiées par l'implantation isolée du bâti au milieu de jardins d'un seul côté de la chaussée en continuité du noyau historique.

Qualités historico-architecturales
Certaines qualités historico-architecturales au vu des maisons caractéristiques de leur temps, en particulier celle à l'ouest, dont la toiture et le décor de chaînes d'angles et d'encadrements sont très typiques des maisons du début du XXe siècle dans la région du bassin genevois.

Signification
Signification importante en tant que première extension modeste du noyau historique au début du XXe siècle.

Objectif de sauvegarde B
Sauvegarde de la structure

Appartient à la partie de site :
—

Inclut les parties de site :
—

Parties de site analogues/similaires :
—

Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

5 Développement résidentiel et communautaire

Le quartier résidentiel et communautaire à l'est et au sud du noyau historique (1) est délimité à l'est par le tracé de la route de transit. Il est constitué de maisons individuelles ou mitoyennes, de villas, de locatifs ainsi que d'un groupe scolaire des années 1990 (5.1). Les bâtiments sont cachés par endroits par les arbres et les haies des jardins.

Signification
Signification importante en tant qu'avant-plan du noyau historique et point d'entrée de ce dernier en venant de l'est et du sud.

5.1 École
Bâtiment scolaire formé de deux volumes reliés par une cage d'escalier, toit en bâtière, 1993 ; cour de récréation et terrain de sport

Partie de site sensible

Appartient à la partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site analogues/similaires :

Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

6 Domaine de La Bergerie

Séparé du noyau historique par le quartier résidentiel qui s'est développé dès les années 1970 (5), le domaine de La Bergerie réunit quatre bâtiments : une maison de maître entre cour et jardin et une ferme, séparées d'une autre ferme et d'un grand dépôt par un haut mur qui marque la délimitation entre la cour d'honneur et la cour de travail. La cour d'honneur, accessible par un portail cadré de deux platanes taillés et revêtue de gravier, ouvre sur la maison de maître. Celle-ci est réalisée dans le style typique de la région et de l'époque de sa construction : plan rectangulaire, deux niveaux, organisation symétrique des ouvertures, chaînes à refends, encadrements et cordons de niveau. La toiture à demi-croupes et les décors en pierres de taille sous les fenêtres sont plus rares dans le canton. À l'est, la bâtisse est reliée par une annexe à une tour carrée, qui servait de pigeonnier. Le domaine se prolonge au sud par un jardin aménagé à l'origine à la française (7.2).

Qualités spatiales

Certaines qualités spatiales justifiées par la disposition en fer à cheval de la maison de maître entre cour et jardin et de ses deux dépendances. À souligner la situation relativement rare de la cour d'honneur, adjacente à la cour de travail.

Qualités historico-architecturales

Certaines qualités historico-architecturales du domaine, qui compte parmi les mieux conservés de la seconde moitié du XVIIIe siècle de la campagne genevoise, avec maison de maître et dépendances typiques de l'époque de leur construction et de la région.

Signification

Signification importante en tant qu'avant-plan du noyau historique et comme témoin du développement du site aux XVIIIe et XIXe siècles.

Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance

Appartient à la partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site analogues/similaires :

—

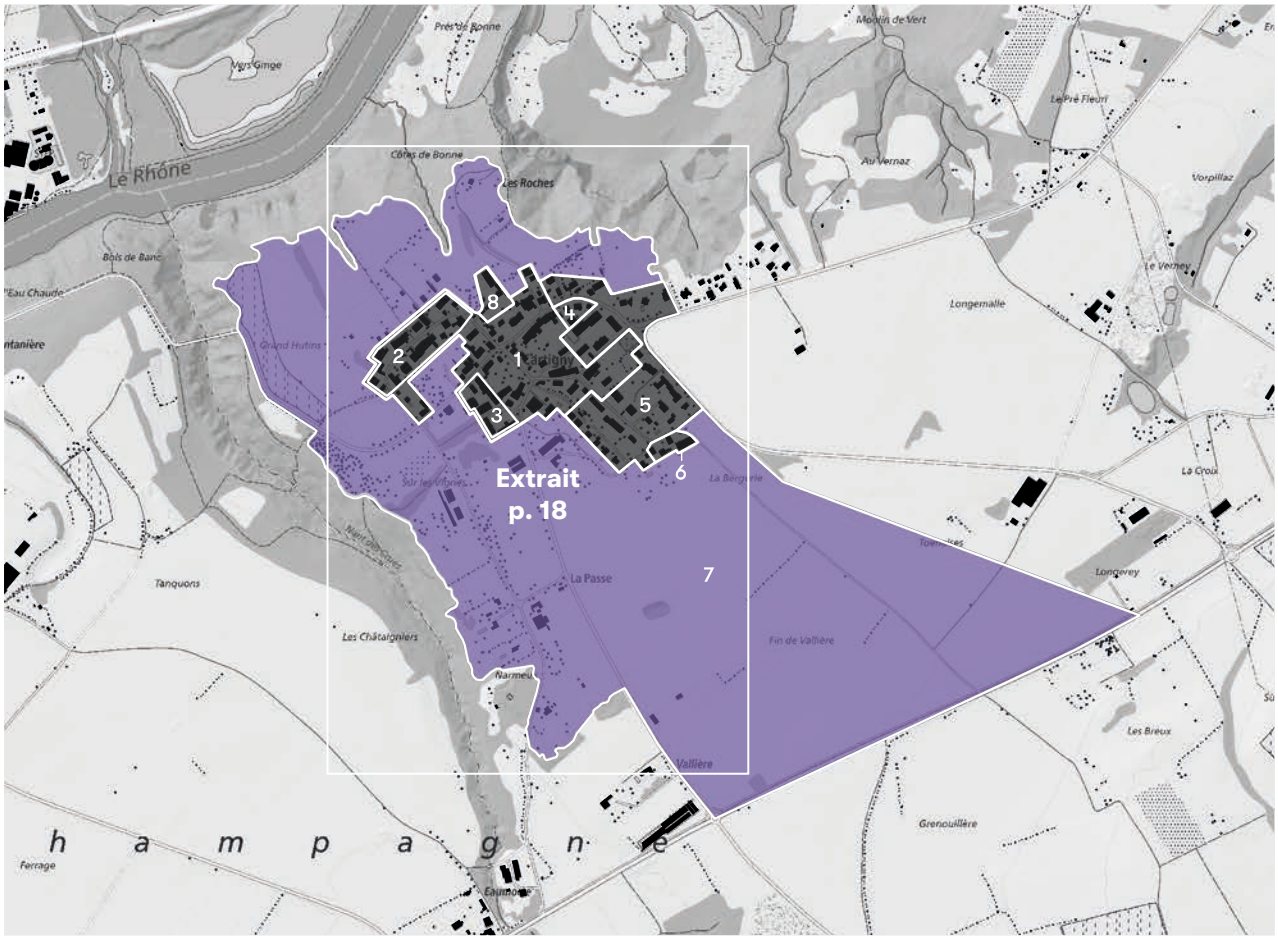

Base : swissTLM 1 : 15 000, édition 2019, état de mise à jour 2015

7 Jardins et terres cultivables

Une couronne de jardins et de potagers (7.1, 7.2, 7.3) forme une transition douce du bâti vers les vergers, les champs, les prés et le vignoble qui se prolongent au sud vers la route de transit et au nord et à l'ouest vers les berges boisées des cours d'eau. Le magnifique jardin du temple (7.1), enrichi d'arbres centenaires, illustre particulièrement bien la relation historique entre le bâti et les espaces verts, qui confère au tissu bâti sa structure caractéristique. Le jardin du domaine de La Bergerie (7.2), qui avance vers les champs, révèle encore quelques traces de son aménagement à la française du milieu du XVIIIe siècle, telles que la terrasse demi-circulaire et l'allée centrale. Le parc du château (7.3), qui s'étend sur un large terrain à l'est et au sud du domaine (3), réunit un jardin, densément planté d'arbres imposants et enrichi à l'ouest d'un pavillon néoclassique, des potagers, des serres ainsi que des terres cultivables. Quelques maisons individuelles (7.4) et des bâtiments d'exploitation (7.5) sont implantés de manière éparse à l'ouest.

Qualités historico-architecturales

Certaines qualités historico-architecturales justifiées par le parc du château densément boisé et pourvu d'un pavillon néoclassique et par le jardin de La Bergerie qui a préservé une partie des aménagements à la française du milieu du XVIIIe siècle. L'état de conservation de ces derniers n'a toutefois pas pu être vérifié. Mention toute particulière pour le magnifique jardin au caractère intimiste attenant au temple et planté d'arbres centenaires.

Signification

Signification importante en tant qu'avant-plan du noyau historique.

Objectif de sauvegarde A:
Sauvegarde de la substance
Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre

Appartient à la partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site analogues/similaires :

—

Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

7 Extrait

7.1 Jardin du temple ▣
Espace vert au caractère intimiste ponctué d'arbres centenaires et délimité de haies

7.2 Jardin de La Bergerie ▣
Espace vert entouré de haies, reliques de l'aménagement à la française avec terrasse demi-circulaire et allée centrale, milieu du XVIIIe s.

7.3 Parc du château ▣
Large espace vert autour du château en partie enclos, parc planté d'arbres imposants avec pavillon-belvédère néoclassique, milieu XVIIIe s. ; potagers avec serres, champs

7.4 Habitations ⊠
Maisons et villas entourées de grands jardins, XXe s. ; disséminées dans les terres agricoles

7.5 Bâtiments d'exploitation agricole ◫
Habitation, deux niveaux, toit à croupes, et dépôt avec remise à outils, 2e m. XXe s., transf. années 1980

Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

8 Habitations

Le petit développement résidentiel, amorcé dans les années 1980 et implanté en continuité du noyau historique, entrave la visibilité sur les franges du bâti historique.

Signification
Signification importante en tant qu'avant-plan du noyau historique depuis le nord et au vu de la proximité avec des jardins et des potagers appartenant à des fermes et des maisons du noyau historique.

Partie de site sensible

Appartient à la partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site analogues/similaires :

Recommandations

Voir également les recommandations générales de sauvegarde selon l'art. 24 des directives concernant l'ISOS (DISOS) du 1er janvier 2020

Contrairement à ce qui s'est produit dans le passé dans le noyau historique (1), il est fondamental de veiller à la conservation des caractéristiques régionales du bâti rural, notamment la typologie des ouvertures renvoyant à la fonction d'origine des travées, les toitures, les escaliers extérieurs, les chaînes d'angle et les encadrements.

Une attention redoublée doit être portée à la conservation tant d'un point de vue fonctionnel que morphologique des espaces libres dans le noyau historique (1), comme les avant-cours et les cours qui ont été souvent dénaturées dans le passé.

Une des caractéristiques de Cartigny à préserver à tout prix est la présence abondante de verdure sous la forme de façades et murs végétalisés, de jardins, de potagers et d'arbres souvent très anciens. Les grands espaces verts qui résultent parfois de la réunion de plusieurs jardins sont d'importants éléments structurants du tissu bâti et doivent de ce fait être sauvegardés.

Mesures de protection existantes

Confédération
Objets sous protection fédérale
Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale IFP

Canton
Plan directeur
Plan de site
Bâtiments et objets classés
Inscription à l'inventaire

Commune
Plans d'affectation

Bibliographie

Amsler Christine, Maisons de campagne genevoises au XVIIIe siècle, 2 vol., Genève 1999-2001.

Barde Edmond, Anciennes maisons de la campagne genevoise, Genève 1937.

Bischofberger Yves, Frei Anita, Guide des chemins historiques du canton de Genève, Genève 1998.

Brulhart Armand, Deuber-Pauli Erica, Ville et canton de Genève, Berne 1993.
Département du territoire, Office du patrimoine et des sites, Recensements architecturaux du canton de Genève.

El-Wakil Leïla, Bâtir la campagne. Genève 1800-1860, Genève 1989.

Fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907. En ligne : <http://www.temples1907.ch>, consulté le 10.11.2018.

Fontaine Valérie, Ce village : une escapade à Cartigny, Genève 2015.

Géoportail du canton de Genève. En ligne : <https://www.etat.ge.ch/geoportail/pro>, consulté le 10.11.2018.

Groupe de recherches historiques de Cartigny (éd.), Les anciennes demeures de Cartigny : La Bergerie, [Cartigny] 1999.

Groupe de recherches historiques de Cartigny (éd.), Cartigny et le Traité de Turin de 1754, [Cartigny] 2004.

Groupe de recherches historiques de Cartigny (éd.), Cartigny et le prieuré de Saint-Victor à l'époque de la Réforme, Les nouvelles frontières de la Champagne 1749-1754, [Cartigny] 2006.

Kathari Suzanne, Rilliet Natalie, Histoire et guide des cimetières genevois, Genève 2009.

Liste des jardins historiques ICOMOS. En ligne : <http://www.icomos.ch>, consulté le 10.11.2018.

Martin Jean, Histoire et traditions de Cartigny, Genève 1946.

Objet IFP : Rhône genevois - Vallons de l'Allondon et de la Laire, GE1204.

Roland Isabelle et al., Les maisons rurales du canton de Genève, Genève 2006.

Santschi Catherine, « Cartigny », in : Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 28.06.2005. En ligne : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F2891.php>.

Service des monuments et sites, Travaux publics et énergie, République et Canton de Genève, sous la direction de Baertschi Pierre, Répertoire des immeubles et objets classés, Chêne-Bourg 1994.

Société d'histoire de l'art en Suisse (éd.), Jura, Jura bernois, Neuchâtel, Vaud, Genève, Berne 2011 (Guide artistique de la Suisse, tome 4a).

Statistiques du canton de Genève. En ligne : <https://www.ge.ch>, consulté le 10.11.2018.

Vitrosearch. En ligne : <https://vitrosearch.ch>, consulté le 10.11.2018.

Impressum

3e version 02.2019

Entrée en vigueur
01. 05. 2021

Coordonnées du site
2 490 415 / 1 114 631

Cartes
Office fédéral de
topographie

ISOS
Inventaire fédéral des sites
construits d'importance
nationale à protéger en Suisse

Éditeur
Département fédéral
de l'intérieur DFI
Office fédéral de
la culture OFC
Section Culture du bâti
CH-3003 Berne

www.isos.ch
isos@bak.admin.ch

swissTLM 1 : 5000, édition 2019, état de mise à jour 2015 | Plan du relevé Cartigny CE |

Objectif de sauvegarde A
Objectif de sauvegarde B
Objectif de sauvegarde C
Partie de site sensible
Partie de site
Observation